

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Mardi 13 février 2024

La Séance est ouverte à 16h05, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs les élus, bonjour, prenez place s'il vous plaît. Madame BIRGIN, je vais vous demander de procéder à l'appel s'il vous plaît.

(Madame BIRGIN procède à l'appel nominal des Conseillères et des Conseillers)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du compte rendu in extenso de la séance du Mardi 12 décembre 2023 à 15h.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN, nous passons maintenant à l'approbation du compte rendu in extenso de la séance du mardi 12 décembre 2023 à 15h.

Est-ce qu'il y a des contres ? Abstentions ? Adopté, merci.

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame BAREILLE.- Avant de commencer la lecture des seize rapports, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle Directrice générale des services, Anne-Marie BAGLIERI, qui est arrivée en février, et nous sommes très heureux de vous compter parmi nous. Merci Madame BAGLIERI.

(Applaudissements)

Alors... C'est par rapport à l'approbation du compte rendu in extenso ? Et vous nous avez demandé une prise de parole en début de Conseil ? Non mais, est-ce que vous avez fait une demande au préalable ? Encore une fois, je rappelle à chaque fois le règlement, si on pouvait commencer correctement cette année 2024, en respectant le règlement, que vous avez tous eu en votre possession... Essayez de prendre la parole par rapport aux différents rapports qui sont présentés en Conseil. Et puis encore une fois, je le dis à chaque fois, si vous avez des sujets particuliers, je suis à votre disposition, après le Conseil ou à un autre moment qui vous conviendrait, n'hésitez pas à m'interpeler. Mais je vous demanderais, par contre, que nous restions en phase avec les rapports qui sont présentés. Merci. Alors, vous prendrez la parole sur un rapport.

Madame BENAOUA.- (hors micro) Je voudrais juste prendre la parole par rapport aux faits qui se sont déroulés sur la mosquée de la Busserine... (propos inaudibles) C'est quand même un événement qui a marqué la population de notre secteur et je... (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Madame BENAOUA, je comprends tout à fait, mais encore une fois, essayez de respecter le règlement. Des prises de paroles sont tout à fait acceptées quand vous nous prévenez à l'avance, et je vous donne la parole très volontiers, quand vous le faites en faisant la demande au préalable. Alors écoutez, exceptionnellement, je vous laisse prendre la parole, mais s'il vous plaît, en 2024, si on peut, pour une fois, respecter la réglementation, ce serait bien, merci.

Madame BENAOUA.- Je vous remercie pour cette demande exceptionnelle. C'est un événement qui, comme je vous l'ai dit, a marqué l'esprit de beaucoup d'habitants, beaucoup de Marseillais et de Marseillaises sur notre ville. Et je tenais à dire quelques mots sur le rassemblement qui a eu lieu dimanche. Suite au rassemblement le week-end dernier à la Busserine pour dénoncer l'infamie d'un tag raciste sur les murs de la mosquée, je veux saluer, au nom de notre groupe Printemps marseillais, celles et ceux qui étaient présents pour faire bloc. Il est ô combien important, dans cette période trouble, de recoudre les déchirures qui menacent chaque jour, un peu plus, le vivre-ensemble. À Marseille plus qu'ailleurs, notre ville incarne cet idéal. J'alerte celles et ceux qui voudraient par calcul politicien bouger les lignes, pour draguer un électorat. La République est belle, avec ses valeurs humanistes, la France est forte quand elle défend ces valeurs, qui ont fait d'elle son histoire. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI, vous souhaitez également prendre la parole ?

Monsieur ROSSI.- Merci Madame le Maire. D'abord, je souscris aux propos et aux mots qu'a évoqués notre conseillère municipale Madame BENAOUA, pour, avec vous-même, et quelques collègues, avoir participé à ce temps de recueillement. Temps de recueillement qui fut un temps où, malheureusement, une fois de plus, sur ce territoire, nous avons eu à déplorer la profanation d'un lieu sacré. Un énième lieu sacré puisque ce n'est, malheureusement, pas le premier, car il y a moins d'une semaine, nous étions dans une église, vous et moi, où le feu a été propagé, dont une enquête nous dira si c'est de nature criminelle, incendiaire...

Et sur le territoire, nous voyons fleurir des tags, sur l'ensemble du territoire, et au-delà de lieux de culte, des lieux je dirais usuels, où nous passons, aux sorties d'un métro, etc., où chacun, chacune se pétrit de ce sentiment de haine que portent des injures, des insultes, des mots qui n'honorent pas la République. Partout, dans nos écoles, chacun est vigilant, et l'ensemble des différentes communautés qui composent ce territoire font aujourd'hui, tristement, attention quand ils rentrent leurs enfants et quand ils sortent. Et dans les lieux environnementaux. Il y a peu de temps, je crois moins de 24 heures, vous avez rencontré nos collègues de YAVNE, fortement inquiets aussi, à l'endroit d'enfants qui concourent dans un lycée, dans un collège. Puis ce fut Lacordaire, où des inquiétudes suite à un certain comportement sont relatées, puis ce fut Malpassé, dans certains endroits de la Rose... Bref, malheureusement, sur un certain nombre de territoires, je ne cite que les territoires dont nous avons mandat, chers camarades, parce que malheureusement, c'est dans tout Marseille où nous voyons des exactions de cette nature-là.

Donc nous ne pouvons que, effectivement, être extrêmement solidaires, de ce temps, qui fut un temps œcuménique, où l'ensemble, en tout cas les forces politiques présentes ont respectueusement honoré, et déploré cette attitude sur ce territoire, que ce fût en notre qualité de premier magistrat, celle qui a représenté notre secteur, et nous avons été honorés à quelques-uns, Monsieur BETTIRA, qui est en charge de la sécurité, nous avons notre ami en charge de la culture également, et puis notre collègue qui gère les différents quartiers, qui fait l'interface avec les comités de quartiers, pour dire, pour la Mairie de secteur, et modestement, avec beaucoup d'humilité, que des moments de cette nature-là, nous étions très solidaires des populations qui les avaient subis, des gens de foi qui les ont vécus

dans leur chair. Car quand même, abîmer la maison de Dieu, où qu'elle soit, c'est assez terrifiant dans une démocratie.

Voilà, Madame le Maire, c'est bien triste d'en arriver à ce que, encore une fois, nous soyons obligés de vivre des moments de cette nature-là, au moment où l'apaisement devrait être le fil conducteur, je dirais la colonne vertébrale dans toute société. En tout cas, les lâches, ceux qui écrivent la nuit, ceux qui en cachette envoient ce genre de choses se déshonorent, une fois de plus. Ça, malheureusement, vous savez, l'histoire nous rappelle chaque fois que ces gens-là existent, et qu'il convient, sans les affecter à qui que ce soit, parce que je crois que, malheureusement, dans ce domaine-là, ce n'est l'apanage de personne, ils trouveront, celles et ceux qui croient en la République, et la première magistrate de ce secteur, toujours devant et à côté de celles et ceux qui ont vécu cette infamie. Merci Madame le Maire.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Effectivement nous nous battons toujours et nous dénoncerons tous les actes de violence, quels qu'ils soient, sur l'ensemble de notre territoire. Je pense que nous sommes tous engagés dans ce sens, pour défendre nos libertés et nos droits, pour que toutes ces violences cessent. Merci à vous tous.

RAPPORT N° 23-40487-DF - 24-001 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS -
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - OPH HABITAT
MARSEILLE PROVENCE Aix-Marseille Provence Métropole - PSP 2021-
2030 - Genets PAM - Rénovation de 94 logements sociaux dans le
13ème arrondissement

Madame BAREILLE.- Nous passons donc à la lecture des rapports, et c'est Madame FALEK qui nous présente les quatre premiers rapports de cette séance, merci.

Madame FALEK.- Madame le Maire, mes chers collègues, pour les quatre premiers rapports, il s'agit de se prononcer en faveur de plusieurs garanties d'emprunt, dont trois au profit de l'OPH Habitat Marseille Provence, et ce, en vue de la réhabilitation de logements sociaux de notre secteur. L'une au profit de la société CDC Habitat Social, afin de financer l'acquisition en vente, en état futur d'achèvement de logements collectifs et stationnements situés dans notre secteur. Pour toutes ces opérations, la banque prêteuse est la Caisse des Dépôts et Consignations, et l'obtention de ces prêts est subordonnée à l'octroi d'une garantie d'emprunt conjointe de la Ville à hauteur de 50 %, et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, à hauteur aussi de 50 %.

Le premier rapport, donc le prêt est destiné à la réhabilitation de 94 logements du groupe les Genets situés dans le 13^e. L'emprunt porte sur la somme de 280 000 euros, et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 8 587 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame FALEK, Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je profite de ce rapport pour nous interpeler sur les conditions de vie des derniers habitants de la Renaude. Les derniers habitants de la Renaude sont aujourd'hui près d'une vingtaine de familles, qui vivent dans des conditions, je ne dirais pas indécentes,

mais inhumaines. Ces habitants-là sont encore sur site, car ils sont négligés par le bailleur social, Habitat Marseille Provence, et lorsque des propositions de logements leur sont faites, elles sont faites dans des lieux de vie qui sont d'autant plus dégradés. Donc je vous demande, en qualité de Maire du 13^e et 14^e arrondissements, j'interpelle tous les élus, avec toutes les compétences qui sont les leurs, surtout ceux qui siègent en Métropole, pour faire le nécessaire pour interpeler ces bailleurs, et pour leur expliquer qu'il n'est plus acceptable pour quiconque de laisser une partie de nos concitoyens dans ces situations-là. Il y a des problèmes de dangers d'électricité, d'humidité, de sécurité, de pas mal de choses, donc si un bailleur social d'une telle ampleur n'est pas capable de reloger dignement seulement 20 familles, où en sommes-nous ? Alors je ne ferai aucun parallèle, parce que les souffrances ne sont pas un concours, ce même bailleur, qui lorsque la crise ukrainienne est née, s'est vanté de pouvoir loger plus de 70 familles ukrainiennes à Marseille. C'est une très bonne chose pour les peuples en difficulté, mais comment peut-on avoir la prétention de sauver des habitants de l'Europe qui sont à des milliers de kilomètres de notre ville, et comment peut-on laisser de manière indifférente ces habitants vivre dans ces conditions ? Je veux appuyer mon propos, car c'est des gens que j'ai visités, que d'autres élus, aussi, ont visités, que la Ville de Marseille aujourd'hui prend plus que conscience de ces conditions inacceptables, mais le responsable, le décisionnaire et le propriétaire de ces lieux-là, c'est Habitat Marseille Provence.

Alors, pour finir, je ne vais pas passer mon temps à décrire le fiasco de sa gestion sur notre territoire, mais après avoir fait effondrer le projet ANRU sur la parcelle de la Rose, il serait temps maintenant que ce bailleur se retrousse les manches et qu'il fasse le nécessaire pour ces habitants-là qui ne sont pas des habitants ou des concitoyens de seconde zone. Ce sont des gens qui habitent là depuis des dizaines et des dizaines d'années. Aujourd'hui, nous avons un projet, qui a été accepté par la Ville, de démolition. Rien n'est dit sur l'avenir de cette parcelle-là, s'il y a de la reconstruction, si on va proposer ou laisser la chance à ces habitants actuels de se reloger dans de nouveaux logements, rien n'est fait. Alors il en est assez de laisser pourrir ces situations, il en est assez de laisser ces gens en souffrance, et pour qu'ils puissent, en bout de course, accepter des propositions qui sont inacceptables.

Madame le Maire, je fais appel à vous, pour que vous puissiez interpeler, comme nous le faisons, ce bailleur, et qu'il fasse le nécessaire, parce que de notre côté ça ne restera pas lettre morte. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BENFERS, et j'ai effectivement déjà interpellé le bailleur. Nous avons parmi nous des élues qui sont également infirmières, et qui ont des patients à la Renaude, donc je suis bien au courant de l'état critique de certaines personnes, et j'ai un rendez-vous dans quinze jours avec le bailleur.

Je vous propose que nous passions au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 23-40487-DF - 24-001 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 23-40489-DF - 24-002 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS -
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - OPH HABITAT
MARSEILLE PROVENCE Aix-Marseille Provence Métropole - PSP 2021-
2030 - Margeray PAM - Rénovation de 85 logements sociaux dans le
14ème arrondissement

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport n°2.

Madame FALEK.- Madame le Maire, dans ce rapport, le prêt est destiné à la réhabilitation de 85 logements du groupe Margeray, dans le 14^e arrondissement. L'emprunt porte sur un montant de 1 483 000 euros et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 45 479 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

**LE RAPPORT N° 23-40489-DF - 24-002 7S EST ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT N° 23-40490-DF - 24-003 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS -
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - OPH Habitat
Marseille Provence AMPM - PSP 2021-2030 Massalia PAM - Rénovation
de 184 logements sociaux dans le 14ème arrondissement

Madame BAREILLE.- Rapport n°3.

Madame FALEK.- Dans ce rapport, le prêt est destiné à la réhabilitation de 184 logements du groupe Massalia, dans le 14^e arrondissement. L'emprunt porte sur la somme de 280 000 euros, et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 8 587 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues. Je profite aussi de ce rapport pour évoquer la copropriété de Corot. Il y a très peu de temps, encore un fait-divers lourd de sens, un éducateur, qui accompagnait un certain nombre d'adolescents à la visite du musée de la moto, pour regagner le métro Malpassé, est tombé sur le cadavre d'une personne, il semblerait que ce soit une dame, une fille. Ce que j'ai envie de dire aujourd'hui, c'est que beaucoup, beaucoup d'annonces, quelles que soient les collectivités, quelles que soient les responsabilités, à grand renfort des médias, qui viennent sur notre territoire, se faire, excusez-moi le terme, de la pub mensongère, pour dire « nous allons améliorer les choses, nous allons faire au mieux pour que la République regagne ces territoires », mais aujourd'hui, de ce fait divers très parlant, ce fait divers illustre l'abandon complet d'une partie du 13-14.

Cette copropriété aujourd'hui, la Ville est en train de s'en emparer aussi, pour faire des rachats de logements, pour essayer au plus vite d'éradiquer ce qu'il en est, mais il faudrait, comme il en existe aujourd'hui, moi j'ai de très bons rapports avec certains élus responsables à la Métropole, je n'en ai, malheureusement, pas avec certains élus ici qui sont en responsabilités, mais il serait temps à un moment donné de prendre les choses à bras le corps. Mais ça va aussi, Madame le Maire, dans votre intérêt propre, celui de la Maire de secteur. À un moment donné, la Ville de Marseille, je ne vais pas en faire, comment dirais-je, une victime de ce qu'il en

est, mais la Ville de Marseille est d'une couleur politique, la Métropole, le Département et la Région sont de la même couleur politique, à quand allons-nous se mettre d'accord pour éradiquer ces conditions de vie, ces conditions sociales qui sont, de fait, sur notre territoire ? Parce que c'est bien beau, lorsqu'un ministre ou autre, ou même le président de la République, à qui je donne complètement le respect de leurs fonctions, mais viennent ici à Marseille avec toute leur troupe de médias et tout leur... Je n'ai même plus les termes pour ne pas être grossier... Avec tous les gens qui leur courent derrière et qui les idolâtrèrent, mais derrière ça, il ne se passe rien, il ne se passe rien du tout. Il ne se passe strictement rien. OK ?

Alors, Madame le Maire, ce n'est pas un propos pour vous mettre à défaut, c'est un propos pour vous appeler à être le haut-parleur du consensus, ce qu'on essaie de faire humblement, mais une chose est sûre, la résultante existante n'est plus acceptable pour les habitants du 13-14, et surtout, quelles que soient leurs origines ethniques, quelles que soient leur confession religieuse, ou même qu'ils n'en ont pas, les habitants de ces territoires-là. Ça suffit, ce n'est plus possible. Et ce n'est plus possible de continuer à vivre dans ces conditions, surtout nous, qui sommes élus, et qui sommes censés être les représentants toute la population de ce 13-14. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BENFERS, vous ne me mettez pas en défaut, il y a eu des concertations en fin d'année dernière, alors je crois que vous n'étiez pas présent, donc peut-être que vous n'êtes pas au fait de tout ce projet, et la programmation ANRU à Corot, et nous avons effectivement de nombreux élus qui s'investissent et qui passent énormément de temps pour avancer sur ces projets, avec des financements colossaux au niveau de l'État, de la Métropole et de la Ville. Des élus qui s'investissent, nous avons Samia GHALI qui s'investit énormément sur cette programmation ANRU, et nous avons la chance, aussi, d'avoir Denis ROSSI, et je l'en remercie, qui fait un travail colossal. Alors je vais peut-être laisser la main à Denis pour qu'il puisse un petit peu vous expliquer tout ce qui est prévu sur Corot, mais ça avance. Merci Denis. Monsieur ROSSI, est-ce que vous pouvez un peu présenter la programmation ANRU sur Saint-Just-Corot ?

Monsieur BENFERS.- Je veux aller au-delà des murs, Madame le Maire.

Madame BAREILLE.- Excusez-moi, mais vous coupez la parole, laissez parler Monsieur ROSSI s'il vous plaît.

Monsieur BENFERS.- Ne déformez pas mes propos s'il vous plaît. Ce n'est pas ce que j'ai dit. Le projet ANRU, je crois, humblement, que je le connais autant que certains, peut-être mieux.

Monsieur ROSSI.- D'abord, dans l'interpellation de Monsieur BENFERS, il y a deux questions. La première c'est le drame dont les gens de Corot ont eu connaissance, sur ce drame, qui effectivement, aujourd'hui, est en train, j'imagine, en tout cas c'est ce que nous a dit Frédérique CAMILLERI, avant son départ, d'être élucidé, à savoir si c'est un crime crapuleux ou un crime familial, sur le territoire de Corot.

Le deuxième, c'est la situation du parc Corot et de son devenir dans le projet Grand Malpassé. Alors il est vrai que les collectivités, ça paraît un peu fou, mais que ce soit celle que le Maire de Marseille a désignée en sa qualité de Maire-adjoint pour suivre ce dossier, moi-même pour la Métropole, et le Département, Nora PREZIOSI pour le Département, le Préfet, tout ce monde-là a déjà établi un COPIL, qui permet, dans les semaines qui arrivent, d'organiser le rachat d'un certain nombre de choses, de démolitions en cours et de reconstruction d'un certain nombre

d'équipements sur ces différents territoires. Je conçois que les choses ne vont pas aussi vite qu'elles devraient aller, mais je dois vous dire que pour avoir, comme vous, comme d'autres, participé à ces réunions de concertation, qui ont amené plus de 150 personnes à participer, il était quand même légitime de dire à des gens qui ne souhaitent pas partir de tel ou tel territoire, des gens qui souhaitent conserver le statut de copropriété, donc pas d'espace social, parce que là on est bien sur un lieu qui a un statut juridiquement différent, apporter un certain nombre de réponses. Et comme je sais que vous suivez de près le dossier, vous n'ignorez pas que, avant la fin de la semaine, Madame GHALI et moi rencontrons un certain nombre d'opérateurs et de propriétaires occupants, pas bailleurs, occupants, ce n'est pas les mêmes hein, pas des SCI, occupants, pour voir dans quelle mesure on va leur mettre à disposition ou des appartements-témoins ou une opération juridique susceptible de décroiser Corot. Voilà, sur ce territoire-là.

Après, la venue des ministres, des présidents, de tout ce que vous voulez, Monsieur BENFERS, vous savez comme c'est... Demain, ou jeudi je crois, un ministre vient, elle sera à Kalliste ou peut-être sur le territoire qui est le nôtre. Quand un ministre vient, c'est vrai, il y a un cortège de voitures, il y a la police, il y a la télé, il y a tout ça. Ça, excusez-moi, moi depuis que j'ai mandat, à chaque fois, c'est pareil. Mais je ne crois pas que ce soit eux, le phénomène déclencheur. En plus, quand un Président vient, et ce fut le cas sur le Grand-Saint-Barthélémy à la Busserine, il est évident que tout le monde est là, et que l'arrivée d'un Président, ça génère des pratiques et des comportements qui paraissent surprenants par rapport au territoire en question. Voilà, je tiens à vous le dire, parce que sur le territoire dont vous parlez, dont vous avez actuellement mandat, effectivement, nous sommes l'un des territoires sur les 14 projets ANRU, où nous avons à peu près la moitié de ces territoires qui concernent l'ANRU, et qui vont être impactés par la réalisation.

Ensuite, HMP, alors vous avez raison, nous avons failli perdre 33 millions d'euros. Mais je suis sûr que votre sagacité, ça ne vous a pas échappé, qu'au Conseil national de l'ANRU, nous avons négocié, je n'ai pas dit « je » hein, « nous », comme ça, je suis élégant, nous avons négocié le fait de flécher 33 millions d'euros jusqu'à ce que HMP trouve un nouveau directeur général, plus enclin à s'occuper de ce qui est de sa responsabilité, à savoir le logement de celles et ceux qui lui payent des loyers et des charges. C'est vrai, on peut se plaindre, et je crois que le Département, la Métropole et d'autres l'ont fait, qu'il y ait des comportements qui aient été extrêmement surprenants, voire des fois d'une grossièreté sans nom.

Quant aux familles dont vous parlez, j'ai vu Monsieur AMICO. Monsieur AMICO est quelqu'un de sérieux, très sérieux, qui a une expertise qui ne peut pas être contestée, et il est évident que sur le territoire dont vous parlez, il existe une population, une vingtaine, effectivement, de familles, un foncier libéré, des gens qui ont des habitudes de vie commune, parce qu'il y a des communautés où les gens vivent ensemble, et que nous pourrions reconstituer l'offre sur ce territoire de belle facture. Il n'est pas acceptable, comme au Petit Séminaire en son temps, rappelez-vous, parce que nous sommes des vieux hein, de ce territoire, où les gens on les laissait vivre dans des conditions... Moi je me rappelle Saint-Joseph. Le Saint-Joseph qu'on a connu n'est plus le Saint-Joseph qui existe aujourd'hui. Donc on peut faire, on peut reconstituer de l'offre, on peut permettre à des gens de rester dignement, et il nous appartient, Madame le Maire en a fait la demande et la requête, auprès du président actuel de l'HMP et de son futur ou de sa future directrice générale, puisqu'au moment où nous parlons, il n'en a toujours pas... Non, non, mais je ne rigole pas, c'est malheureusement triste, mais il n'en a toujours pas...

Monsieur BENFERS.- (hors micro) C'est triste et grave !

Monsieur ROSSI.- Non mais c'est triste et grave ! Les deux.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Je l'entends... Mais comme vous et moi, on ne vit pas non plus là-bas, et que ce n'est pas nous qui nommons le directeur général d'HMP, on peut que l'interpeler pour que ça aille plus vite. De manière à ce qu'on se mette autour de la table, et qu'on mobilise les crédits nécessaires pour rendre la dignité à ces personnes qui vivent dans les conditions qui ne sont pas acceptables, et qui sont, à la limite, souvent liées à des risques majeurs à la fois de salubrité, me semble-t-il, et de sécurité, parce que je crois que les deux sont concomitantes. En tous cas s'il y a bien un endroit où l'État, la Ville, le Département, la Métropole sont en harmonie pour essayer de trouver et tirer par le haut ces territoires, c'est bien l'ANRU. Je dois dire qu'il y en a tellement peu d'exemples de cette nature, qu'il convient surtout de ne pas l'effriter ni de l'écorner.

Quant aux visites, je vous le répète, moi on m'annonce jeudi une visite ministérielle, au moment où je vous parle, en charge de l'ANRU pour la Métropole, je n'en connais pas plus. Je ne sais même pas où ça va, je n'en sais rien. Et je crois que ma collègue Samia GHALI, maire adjointe, n'en sait pas plus que moi. C'est-à-dire qu'en termes clairs, on nous annonce des éléments de gens qui vont venir, en tant que ministres de la République, sur des territoires. Voilà, après, si je vous dis que je le sais, c'est une contre-vérité. Je dois vous dire que j'ai demandé, et nous avons demandé, parce que « je », moi je l'emploie assez peu, nous avons demandé à ce que Monsieur le Ministre du Logement, après un mois d'attente pour sa nomination, vienne échanger avec l'ensemble de celles et ceux qui sont sur ces territoires, confrontés à la problématique du logement, et ses difficultés. Nous avons des copropriétés dégradées, nous avons un parc social qui est abîmé, nous avons des projets de démolitions et reconstruction, et de l'offre, et nous avons surtout des milliers de Marseillais qui attendent pour trouver un toit sur la tête. Et ceux qui l'ont, ils l'ont des fois dans des conditions dont la dignité laisse à désirer. Voilà le souhait que nous avons exprimé auprès du ministre, depuis qu'il est nommé, c'est-à-dire 72 heures, et auprès de Madame la Ministre de la Ville, qui a eu le même temps de délai. Pendant un mois, il était difficile d'interpeler quelqu'un, nous n'avions personne. Alors nous allons continuer à travailler. La dernière fois, nous avons fait cinq heures de réunion, avec la Mairie de Marseille, le Département et la Métropole, en l'absence de tout représentant de l'État, qui disait « mais je n'en sais rien, je ne peux pas aller plus loin que le mandat qui est le mien. » C'est vrai qu'on ne peut pas demander à un Préfet de se substituer à un ministre de la République tant qu'il n'est pas nommé. Alors j'espère vous avoir répondu le plus honnêtement possible et répondu à vos interpellations, qui me semblent, effectivement, les plus honnêtes possibles également. Voilà Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Merci.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI, pour votre réponse très complète, et surtout pour votre engagement.

Je vous propose de passer donc au vote du rapport n°3. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité.

**LE RAPPORT N° 23-40490-DF - 24-003 7S EST ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ.**

RAPPORT N° 23-40554-DF - 24-004 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE MAÎTRISER NOS MOYENS -
DIRECTION DES FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT - CDC HABITAT
SOCIAL - AMARYLLIS-JONQUILLE - Acquisition en VEFA de 7
logements PLS dans le 13ème arrondissement

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport n°4.

Madame FALEK.- Madame le Maire, dans ce rapport le prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 7 logements collectifs PLS et 7 stationnements situés 92, rue des Jonquilles dans le 13^e arrondissement. L'emprunt porte sur la somme de 737 285 euros, et l'annuité prévisionnelle garantie s'élève à 18 257 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 23-40554-DF - 24-004 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille ; Vote contre du groupe Rassemblement national)

RAPPORT N° 23-40601-DETECES - 24-005 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ÉCONOMIE TOURISME EMPLOI COMMERCE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Attribution d'une participation financière de fonctionnement pour l'année 2024 à 5 associations œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion - Attribution de subventions en nature - Approbation de conventions

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport n°5, et c'est Madame MAKHLOUFI qui nous présente le rapport.

Madame MAKHLOUFI.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions au profit de plusieurs associations agissant en faveur de l'emploi et de l'insertion, au titre de l'année 2024, et ce, pour un montant global de 3 230 600 euros, en matière de participation financière de fonctionnement, et de 2 450 081 euros, concernant les subventions en nature. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 1 415 202 euros qui se répartissent comme suit. Donc la mission concernée c'est la Mission locale de Marseille :

- pour la participation financière de fonctionnement 1 290 600 euros,
- pour les subventions en nature : pour l'ancienne antenne, de la station Alexandre, 47 599 euros, et pour la nouvelle antenne, située 51, boulevard du Capitaine Gèze, 77 003 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI, Madame BOUKRINE ?

Madame BOUKRINE.- Merci. Madame le Maire, chers collègues, ce rapport est intéressant, et intéresse énormément notre secteur, puisque les missions locales, comme vous le savez tous sont, on va dire, des structures de service public de l'emploi. Elles sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter, et d'aider les

jeunes en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Elle propose une offre de services globale et élargie à destination des jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour certains jeunes en situation de handicap. Elles entretiennent, comme vous le savez, pour certains, des relations privilégiées avec France Travail, anciennement Pôle Emploi, avec lequel elles sont liées par l'accord-cadre de partenariat renforcé. Elles s'appuient sur des dispositifs mis en place par l'État et les collectivités territoriales. Depuis plus de 30 ans, les missions locales ont mis en place un accompagnement global, qui prend en compte les difficultés d'insertion des jeunes, par l'emploi, la formation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs. Ces missions locales sont présentes sur l'ensemble du territoire national, avec plus de 6 800 sites et 436 missions locales, qui exercent une mission de service public de proximité, afin de toucher le maximum de jeunes, et notamment les plus éloignés de l'emploi. Depuis 2008, une convention pluriannuelle d'objectifs, la CPO, est signée entre l'État et chaque mission locale. Cet outil unique conditionne, en fait, et permet la négociation d'objectifs, de moyens et de résultats à l'égard d'un diagnostic partagé sur les besoins du territoire et l'accès des jeunes à l'emploi. Les jeunes de notre secteur, en décrochage scolaire, se retrouvent rapidement dans une précarité, et c'est là que ces missions locales interviennent, pour les aider à trouver leur voie. Bien entendu, je vous félicite, je félicite l'action de notre majorité municipale, qui, soucieuse de désenclaver les quartiers Nord, et soucieuse de réduire les inégalités, agit en faveur de l'emploi, de l'insertion de nos jeunes, en attribuant ces aides financières et ces aides en nature à ces missions locales de notre secteur, qui, bien sûr, a pour objectif de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions, pour offrir à nos jeunes des quartiers prioritaires de meilleures opportunités de travail, de formation, et d'aide à l'insertion.

Bien entendu à la Mairie de secteur, j'ai cru comprendre qu'une cellule-emploi est mise en place, je tiens juste à vous alerter sur le fait que des élus ne peuvent pas s'improviser conseillers à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Il nous est remonté, au sein de Pôle Emploi, au sein des missions locales, que certains jeunes ont reçu des informations erronées sur certaines offres d'emploi, qui ne sont plus d'actualité, des offres de formations qui ne sont plus d'actualité, et certaines offres qui ne sont plus, on va dire, publiées. Il faut faire attention, je vous alerte pour faire attention à ne pas donner de fausses informations ou des informations erronées à nos jeunes, qui sont parfois découragés et font part de leur situation à leurs conseillers respectifs au sein des missions locales et au sein de Pôle emploi. J'y travaille, je vous le dis simplement, je ne prends pas part au vote, puisque cela fait partie de mes fonctions, mon travail habituel, pas mon travail d'élue, mais je tiens juste à signaler que nos jeunes... Bien sûr, votre initiative est bonne, mais encore faut-il vérifier les sources avant de les communiquer, parce qu'il est très facile pour ces jeunes de se décourager, quand ils ont des informations auxquelles ils s'accrochent, pensant pouvoir décrocher un emploi, ou décrocher la formation de leur rêve, au final se retrouvent devant une impasse parce que les sources n'ont pas été vérifiées. J'alerte juste votre attention sur ce sujet. Merci.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Madame MAKHLOUFI.

Madame MAKHLOUFI .- Je vais juste m'inscrire en faux dans ce que vous dites Madame BOUKRINE, puisqu'au cas où vous ne le sauriez pas, j'ai la chance de pouvoir siéger dans la cellule de l'insertion sur le pôle 13^e et 14^e départemental, donc de pouvoir assister aux réunions, où la Mission locale siège, et d'ailleurs, nous sommes, entre guillemets, j'ai envie de dire, partenaires avec la Mission locale, puisque nous sommes spécialisés dans la captation des invisibles, et

que nous avons un accord avec la Mission locale du territoire pour leur orienter les publics qui ont besoin d'être suivis et d'être accompagnés sur certains dispositifs. Entre autres, j'oriente des jeunes, actuellement, qui sont invisibles, donc non inscrits à la Mission locale et qui n'ont pas été détectés par les professionnels de la Mission locale, sur la campagne de recrutement, qui a lieu actuellement, avec une convention tripartite qui lie la Ville de Marseille, le Service militaire volontaire et la Mission locale pour le recrutement des ASVP, donc des agents de surveillance de la voie publique. Du coup je ne sais pas de quoi vous parlez, puisque toutes les informations que nous avons et que je reçois, puisqu'elles sont reçues directement dans ma boîte mail à la fois par les entreprises et également par les dispositifs d'accompagnement à l'emploi avec qui nous sommes en contact. Et nous avons également ce suivi que nous réalisons, que ce soit au niveau des entreprises et des dispositifs d'accompagnement pour savoir si le dispositif est toujours en cours et si des places sont bien attribuées, et également un suivi au niveau du jeune. Donc, je suis désolée, je m'inscris en faux, et je ne peux pas vous laisser dire de telles choses. Les résultats sont la preuve formelle que notre cellule de l'emploi fonctionne bien et que nous travaillons en collaboration avec la Mission locale. Donc si vous voulez je vais vous montrer les captures d'écran, puisque j'ai orienté, ces derniers jours...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame MAKHLOUFI.- Je ne peux pas vous laisser dire de telles choses, parce que c'est vraiment...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame MAKHLOUFI.- Vous n'avez pas la parole, c'est moi qui l'ai la parole et ce n'est pas possible de mentir comme cela... Au vu du travail que j'ai déployé, c'est juste une honte.

(Applaudissements)

C'est juste une honte, parce que nous, les publics, nous les accompagnons vraiment et ... (propos inaudibles)

Madame BOUKRINE.- (hors micro) Pourquoi vous vous énervez ?

Madame MAKHLOUFI .- (propos inaudibles)

Madame BOUKRINE.- À aucun moment je ne me substitue... (propos inaudibles)

Madame MAKHLOUFI.- C'est moi qui ai la parole, vous ne l'avez pas actuellement. Donc je finis mon propos...

Madame BOUKRINE.- (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- (propos inaudibles)

Madame MAKHLOUFI.- (propos inaudibles) Puisqu'en aucun cas, il n'y a de sujet là-dessus, puisque je discute, justement, avec ces acteurs-là. Et donc comme vous l'avez bien compris, nous participons, donc, activement à la détection des publics invisibles, que vous avez du mal à voir sur le secteur. Donc si le travail était bien fait, eh bien, on ne serait pas dans l'équation.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Madame MAKHLOUFI, et voilà, moi je tiens encore une fois à vous remercier pour toute l'énergie que vous déployez sur le volet de l'emploi, et je pense que le rôle d'un élu ne se limite pas à faire lecture des

missions, et je pense que c'est très bien quand nous avons des élues qui sont pleines de bonne volonté, et qui permettent d'accompagner des personnes qui recherchent des informations ou formations, et en tout cas moi j'ai eu beaucoup de remontées positives, donc je vous en remercie.

Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40601-DETECES - 24-005 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40675-DSPI - 24-006 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - 14ème arrondissement - 98 avenue Alphonse Allais - Révision d'inventaire des équipements dont la gestion est transférée à la Mairie du 7ème secteur - Retrait du terrain de mini-foot La Paternelle

Madame BAREILLE.- Et donc nous passons au rapport n°6, Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Oui, Madame la Maire, chers collègues, il s'agit d'examiner, en fait, dans le cadre de la révision d'inventaire des équipements, un retrait et un transfert à la Mairie de Marseille d'un équipement qui était jusqu'à aujourd'hui sous la responsabilité de la Mairie de secteur. Alors vous pouvez me dire, c'est un rapport qui paraît anodin, on a quelques exemples dans ce domaine-là, et c'est sûrement... Mais lorsqu'on regarde le rapport dans son contenu, et qu'on le contextualise par rapport à son environnement, il prend une autre forme de résonance. D'abord son contenu, on récupère un terrain, un petit foot, à côté d'une cité, à une coudée d'ici, à la Paternelle pour requalifier un territoire où se trouve une bastide, que nous connaissons tous, pour les plus anciens, c'est-à-dire la bastide Massenet. Jusque-là, vous allez me dire, pourquoi pas ? Dans le corps du rapport, il est prévu, peut-être dans un deuxième temps, une implantation de quelque chose qui est lié à la santé, et Dieu sait si la santé, sur ces différents territoires, sont prégnants, ou plutôt le manque de réponses aux problématiques de santé. Cela pourrait nous faire penser que cet outil est un outil qui enrichira et répondra à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Jusque-là, pas de problème. Sauf que lorsqu'on se situe dans le territoire où ce lieu est implanté, nous avons plusieurs événements.

Le premier événement, nous avons une cité, qui, depuis très peu de temps, moins d'une semaine et demie, est débarrassée des réseaux de deal. Débarrassée. Il n'y a plus, sur la Paternelle, d'endroit où cette organisation de voyous se produisait, que ce soit dans le bas de la Paternelle ou dans le haut de la Paternelle. Et les gens qui y résident, aujourd'hui, peuvent, à nouveau, sortir de chez eux, pour ceux qui n'étaient pas complices de ce genre de choses, je parle de ceux qui étaient les otages et les assignés à résidence de ce territoire, et donc sortir. Nous avons donc mobilisé, au niveau des institutions, notamment l'ADDAP 13. Cette association est dans un souci de prévention de la délinquance, puisque nous avons vu que le réseau organisé de ce même lieu, qui exerçait là, faisait sur Internet et sur les réseaux un appel à recrutement. C'est assez extraordinaire « Nous cherchons des gens pour réimplanter sur la Paternelle à nouveau », etc. Et donc nous avons fait le choix de mettre des équipes de prévention pour faire en sorte que cette jeunesse, qui souvent se situe entre 13-14 et 17 ans, souvent mineure, et d'ailleurs mineure pour des questions qui intéressent bien ceux qui les organisent, ne soit plus encline

à participer, un peu forcée, un peu contrainte, à une organisation de voyous et mafieuse.

La perte de cet équipement nous met dans une grande difficulté. D'abord, parce que quand on se situe le territoire, on n'a plus grand-chose. Il reste un petit local, très désagrégé sur la Paternelle, nous allons, en partenariat avec nos collègues de Marseille-Habitat, puisque c'est la Ville de Marseille qui gère ce parc social, et ma collègue et amie, Audrey GATIAN, trouver un partenariat pour faire vivre ce lieu. Le faire vivre, c'est permettre à des structures d'y venir, etc. Mais on sait très bien que les jeunes, et nous l'avons tous été, pour certains vous l'êtes encore, pas moi, le sport, ça fait quand même partie des choses sur lesquelles l'activité est importante. Et lorsqu'on connaît la configuration de la Paternelle, la proximité de cet équipement nous permettait d'avoir une série d'activités. Donc j'attire l'attention de toutes celles et ceux qui sont intéressés par le territoire et ce rapport, non pas sur l'opportunité de redonner du sens à cette bastide, et de porter une offre de soins, mais de permettre à ce que des équipements, qu'aujourd'hui l'on transfère, et dévolus à autre chose, puissent être maintenus, requalifiés, et permettre encore une fois à des politiques d'insertion et de prévention de s'exercer sur ce territoire. S'il y a besoin, encore une fois, de trouver des financements pour équilibrer ces lieux et les équiper, nous serons partenaires, évidemment, avec la Ville de Marseille, pour les mettre en propreté, en équipements disponibles.

Voilà, je voulais sortir de ces trucs-là, je sais toute l'affection que vous portez à Frédérique CAMILLERI, je vous laisserai donc le soin, au regard de ce qu'elle a fait sur ce territoire, de conclure ce rapport, Madame le Maire.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI, effectivement je souhaite profiter de ce rapport pour remercier chaleureusement notre Préfète de police, Frédérique CAMILLERI, qui s'en va dans un autre département, mais qui a fait un travail exceptionnel sur Marseille, et notamment dans les 13^e et 14^e arrondissements. Et comme vous l'expliquait Monsieur ROSSI, si aujourd'hui la Paternelle est débarrassée, effectivement, de son trafic de drogues, et si elle reprend enfin vie, c'est grâce aux actions de la Police nationale, qui a eu fort à faire, et parfois en passant outre les embûches, donc un grand merci pour tout le travail réalisé par notre Police nationale. Et je souhaite également saluer notre ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN, puisque nous avons plusieurs opérations « place nette » sur le secteur, depuis quelques semaines. Nous avons eu des opérations aux Rosiers, aux Oliviers, et ce matin à Frais-Vallon, merci.

(Applaudissements)

Je vous propose donc de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-40675-DSPI - 24-006 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 23-40543-DS - 24-007 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 1ère répartition 2024 - Approbation de conventions - Budget primitif 2024

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport n°7, Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations sportives, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 356 300 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 47 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- Défi Sport, pour un montant de 1 500 euros,
- Noble Art Boxing, pour un montant de 8 000 euros et de 25 000 euros, pour deux objets de demande différents,
- Marseille VTT Passion, pour un montant de 2 500 euros,
- Union Sportive des Tramways de Marseille, pour un montant de 5 000 euros,
- Athlétic Club Phocéen, pour un montant de 5 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité, merci.

LE RAPPORT N° 23-40543-DS - 24-007 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40558-DC - 24-008 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une deuxième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2024
- Approbation des conventions et avenants aux conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes

Madame BAREILLE.- Et Monsieur BETTIRA, je vous laisse poursuivre avec le rapport n°8.

Monsieur BETTIRA.- Madame le Maire, pour ce rapport, il nous est demandé de valider l'affectation de l'autorisation de programme Mission Action Culturelle, année 2024, à hauteur de 760 000 euros. Ainsi que l'attribution de subventions à des associations et organismes culturels, dans le cadre d'une deuxième répartition concernant l'année 2024, pour un montant global de 23 144 500 euros. Ce rapport a également pour objet l'approbation du versement d'une subvention d'investissement, d'un montant de 69 500 euros, au profit de la société coopérative d'intérêt collectif Internexterne, qui ne relève pas, par ailleurs, du 13-14. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 1 736 000 euros, qui se répartissent comme suit :

- LE ZEF pour un montant de 1 277 000 euros,
- L'Association culturelle d'espace lecture et d'écriture en Méditerranée, pour un montant de 235 000 euros,
- Les 8 Pillards, pour un montant de 15 000 euros,
- L'association Les Pas perdus pour un montant de 34 000 euros,
- l'Itinerrances pole 164, pour un montant de 90 000 euros,
- Artagon Sud pour un montant de 25 000 euros,

- Association Château de Servières pour un montant de 60 000 euros,
- Souf Assaman Ac Guedj Le Moulin pour un montant de 150 000 euros,

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité, merci.

LE RAPPORT N° 23-40558-DC - 24-008 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40565-DC - 24-009 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE -
DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une première répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2024
- Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes - Secteur Culture Provençale

Madame BAREILLE.- Nous passons maintenant au rapport n°9, Monsieur TURC.

Monsieur TURC.- [en provençal] *Où lei Marselhes , Madama lo premier consol dau seten sector, mei bèus collegas, me preparavo interveni en Provençau,* mais évidemment nous sommes sur le sol d'une République, où les langues régionales sont inscrites depuis 2008 dans la Constitution, mais pour autant, on n'a pas un bilinguisme permanent. Sauf, permettez-moi, c'est très court, ne vous inquiétez pas, sauf de rappeler à ceux qui pourraient penser qu'on ne fait pas grand-chose dans le 7^e secteur. Et pourtant, celui dont on pourrait douter, nous avons célébrer ensemble, Madame le Maire, il y a deux ans maintenant, le tout premier mariage, dans la deuxième ville de France, la plus ancienne, en bilingue, français-provençal. C'est une grande fierté, ça a fait le buzz, le « zoom-zoom », comme on dit sur Internet, 700 000, 800 000 vues, des gens qui attendent aussi des choses positives. Donc bien sûr, il y a beaucoup de problèmes à gérer dans le secteur, et quand on peut apporter un peu de joie à nos concitoyens, c'est une régalade. Tout comme la voix dans le métro d'ailleurs, je ne travaille pas pour la Métropole, mais pour cette langue provençale...

Tout ça, en introduction, pour dire, que, bien sûr, ce rapport, vous l'avez compris, porte sur l'approbation de l'attribution de subventions à des associations culturelles œuvrant dans le secteur de la culture provençale, mais que cette culture provençale ne se limite pas à porter un costume traditionnel, ou à manger l'aïoli le vendredi ou un autre jour, c'est bien plus large que cette culture provençale. Et je passe mon temps, alors je ne dirais pas ça, mais enfin, il m'est arrivé quelquefois dans le prestigieux hémicycle de la Ville de Marseille de rappeler à qui veut l'entendre que je ne serai pas le porte-parole d'une pseudo communauté provençale, mais peut-être aussi, très humblement, de tous les Marseillais. Quand on dit qu'on est provençaux, ici, sur ce territoire, on dit deux fois qu'on est français, et je pense qu'on peut faire aussi avancer ces questions d'identité qui sont tout sauf un gros mot, pour éviter de les laisser qu'à une frange du spectre politique.

Tout ça pour dire que, alors le détail de ce montant, vous l'avez tous sous les yeux, pour 2024, donc, pour une première répartition, pour ces subventions, c'est 83 000 euros, qui se répartiront entre deux grandes associations, oui, c'est vrai. Celle qui gère les œuvres sociales et régionalistes du musée de Château-Gombert,

de *Castèu-Gombert*, le musée du terroir marseillais, le musée de Marseille, le musée provençal, à hauteur de 40 000 euros, pour son fonctionnement, qui continue de monter en puissance. Pour rappel, c'est quand même dans notre secteur, nous avons la chance, la fierté d'avoir le premier, enfin le plus grand musée d'arts et traditions populaires voué à la culture provençale, dans sa spécificité marseillaise, le deuxième plus grand de la région, donc ce n'est pas rien, après le musée Arlaten, bien sûr, musée d'Arles, qui est départemental, lui. Et puis l'incontournable Roudelet, soit dit en passant, pas le « Roundelet », c'est le *Roudelet Felibren de Castèu-Gombert*, un nom qui sonne bien, et qui sera bientôt, d'après ce que nous avons compris, sera le premier village à avoir son nom en provençal et c'est tant mieux, le Roudelet Felibren, pour l'organisation de son prestigieux festival, à hauteur de 33 000 euros, pour son fonctionnement, et l'association elle-même à hauteur de 10 000 euros.

En espérant, Madame le Maire, c'est un vœu que je formule, même si c'est un peu fini le mois des vœux, mais qu'il y ait toujours plus d'associations qui soient portées sur cette liste pour que l'on puisse les aider. Il faut d'ailleurs qu'elles ne soient pas découragées par les méandres administratifs qui font que des associations, des présidents ne prennent pas forcément le temps de faire une demande de subventions. Et pour rappeler, et j'en finirais là, que la culture provençale encore une fois ne s'arrête pas à ceux qui porteraient le costume, c'est bien plus large, il y a bien plus de Provençaux à Marseille que l'on peut l'imaginer.

Madame le Maire, *Madame lo premier consol dau seten sector, vous demande de ben volè metre acque rapòrt a la voutacioun [en provençal 0 :56 :01]*, au vote, aux voix, s'il vous plaît.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur TURC et c'est toujours un plaisir de vous entendre, et merci de faire briller notre culture provençale. Monsieur BOSQ ?

Monsieur BOSQ.- Merci Madame le Maire. C'est un plaisir, mais aussi un grand honneur, que me fait le Majoral des Félibres Mestre Jean-Michel TURC, puisqu'aujourd'hui, ce rapport, c'est complètement inédit sur Marseille, puisque ça n'a jamais existé, pour la première fois, dans l'hémicycle, on pourra porter des projets de la culture provençale. Il y aura un budget dédié à la culture provençale. Je sais qu'ici, autour de la table, vous aussi, Madame le Maire, vous y êtes très attachée, et donc je salue tous les efforts qui sont faits en faveur de cette culture, notamment aussi pour la langue, puisque tout ça fait partie aussi de nos traditions, et si on perd nos traditions, on perd notre histoire.

Pour référence, on parlait de la langue, Jean-Michel TURC en parle bien mieux que moi, mais il faut savoir que dans la région, ce n'est plus que 0,03 % de gens qui transmettent la langue provençale. Cela veut dire que dans dix années, il n'y aura plus, la langue provençale disparaîtra. Donc c'est pour cela que nous avons du travail, de manière collective. Et je suis très heureux aussi de travailler avec Jean-Michel, puisque pour nous ce n'est même pas un enjeu politique, c'est un enjeu de survie, on va dire. Concernant cette subvention, ce sont deux très belles associations.

Concernant le Musée provençal, qui est géré par Madame BREMONDY Evelyne, et avec le conservateur Alexandre MAHUE, qui fait un travail remarquable, puisqu'actuellement, il fait l'inventaire de plus de 8 000 pièces, que contient ce musée, qui a été ouvert, puisqu'inauguré en présence des représentants du secteur,

du Département, du Maire de Marseille aussi, qui permettra à des enfants de nos écoles, du 13-14, de pouvoir visiter ce musée, on va mettre tout ça en place.

Et comme le Roudelet, qui est aussi, Jean-Michel l'a dit, une très belle association. Cette subvention, c'est deux subventions séparées, l'une pour le 60^e festival international, c'est une grande fête, et à ce sujet je peux faire une annonce, il y aura une soirée dans le cadre de l'Été marseillais, sur le Vieux-Port, où pourront se produire tous les pays que sont la Suisse, le Kurdistan, les Philippines, la Bosnie-Herzégovine, le Mexique, et l'Inde. Donc cela va être une grande fête populaire, une grande fête où les gens pourront se tenir la main, et une grande fête que le Roudelet anime avec passion, et aussi avec beaucoup de compétences. Écoutez j'en ai terminé, et je vous dis à vendredi !

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BOSQ. Monsieur DUDIEUZERE ?

Monsieur DUDIEUZERE.- Merci beaucoup, merci Madame le Maire. Oui, je vais être très très rapide, rassurez-vous, car je ne pourrais pas et je ne voudrais pas rivaliser avec l'intervention de notre ami Jean-Michel TURC, même s'il nous a un peu égratignés au passage, mais oui, juste pour vous dire que nous aussi on se félicite évidemment de ces belles subventions accordées par la Ville de Marseille au Musée de Château-Gombert et au Roudelet Felibren. Ce sont des associations que nous soutenons, bien évidemment, et j'espère juste que ces subventions sont données par Monsieur le Maire de manière tout à fait sincère et désintéressée, et qu'il ne s'agit pas de saupoudrage, visant à préparer la venue du Maire de Marseille sur ce secteur tant convoité en vue de 2026. Mais je dis ça, c'est vraiment de la politique-fiction, je ne doute pas qu'il le fasse de manière tout à fait sincère, en tout cas on s'en réjouit pour ces associations.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur DUDIEUZERE. Monsieur ROSSI ?

Monsieur ROSSI.- D'abord je veux dire à notre collègue Monsieur DUDIEUZERE que le Maire de Marseille est partout chez lui. Donc s'il vient sur Château-Gombert, il est le bienvenu, puisqu'il est le Maire de tous les Marseillais. Donc ça, c'est le premier point. Quant aux fonds qui sont attribués au Roudelet, aux œuvres sociales, et aux manifestations, elles me paraissent en adéquation avec l'intérêt de ce Marseille-Monde et je me réjouis, effectivement, que le Vieux-Port de Marseille, les Marseillais vont pouvoir jouir de ces représentations, de ces délégations, qui vont nous donner cette résonance, bien au-delà de Château-Gombert.

Je veux profiter de ce rapport, Madame le Maire, pour dire que nous fêtons les 50 ans de Marcel Pagnol... Aïe aïe aïe, Marcel Pagnol, Marcel Pagnol ! Lui, qui a quitté Marseille pour Allauch, lui qui est en train de construire un musée à Allauch, lui qui récupère Plus belle la vie à Allauch, et guère moins... Je dis à notre ami Monsieur BOSQ qui est en charge de cette délégation et pas des moindres, et il a raison de se confronter, *té zou*, si nous nous bagarrions pour le parc Athéna, et le faire vivre, au niveau des activités culturelles, comme l'avait proposé notre tête de liste en son temps, qui du fait de ne pas avoir gagné la Ville ne peut l'exercer ? Mais maintenant que vous faites partie de cette majorité, allez, quelques sous ! Faites des économies à la Buzine, investissez au parc Athéna ! Parce qu'autrement, bientôt Allauch annexera Château-Gombert. Ce vieux rêve qu'avait Jean MASSE. Bientôt il se dira, « mais il reste un peu de culture provençale là, j'ai Plus belle la vie, j'ai la Buzine, j'ai tout ça, *té* je vais annexer le coin, comme ça je vais faire de la commune d'Allauch... » Et c'est comme ça, il prend les collines de Pagnol, sur... comment ça

s'appelle, un peu plus haut, ces merveilles... et je récupère l'ensemble. Résultat des courses, la ville phare, celle où sur le Vieux-Port se jouait la partie de cartes, se jouera sur la place d'Allauch. Reconnaissez que ça fait un drôle d'effet pour les amoureux que nous sommes de Marcel Pagnol.

Voilà, je suis sûr que vous vous bagarrerez pour ça, et d'ailleurs je vais vous aider, on va vous aider. On va vous proposer de faire un partenariat sur les enveloppes financières du Département proposées à Monsieur le Maire de Marseille, attaché à ce secteur, pour dire, *té* le parc Athéna, *té* les grottes Loubière, *té* le développement culturel, faisons de ce lieu-là un lieu où la culture provençale vit et faisons-le partenarialement parlant, comme ça on trouvera dans ce rapport à la fois le présent, et surtout l'avenir. Parce que cela me fait, alors j'aime beaucoup le Maire d'Allauch, j'ai beaucoup d'affection pour lui, mais cela me fait quand même un drôle d'effet de voir que Plus belle la vie, supposée être à Marseille, se joue sur la place d'Allauch, que le musée de Marcel Pagnol se fait sur les hauts d'Allauch, cela me fait un drôle d'effet. Et effectivement je préférerais le retrouver dans le lieu de son histoire. Alors on a 50 ans aujourd'hui, Marcel Pagnol, cela fait 50 ans qu'il nous a quittés, si on pouvait retrouver cette culture sur les lieux, parce que je suis sûr, quand même, que vous allez honorer les 50 ans de Pagnol sur la ville de Marseille, ce n'est pas possible autrement quand même. Voilà, merci.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité, merci.

LE RAPPORT N° 23-40565-DC - 24-009 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40586-DLSVAEC - 24-010 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux - 2ème répartition 2024

Madame BAREILLE.- Et nous passons au rapport n°10, Monsieur GALTIER.

Monsieur GALTIER.- Merci Madame le Maire. Chers collègues, il s'agit là d'un rapport sur l'autorisation d'un deuxième versement d'avance de subventions à des équipements sociaux sur le financement de l'Animation Globale et la Coordination des Centres Sociaux, les Activités Collectives Familles et Projets Jeunesse pour 2024. Le montant global est de 2 275 404, 20 euros. Et notre secteur bénéficiera d'une somme substantielle, significative, de 885 641, 60 euros, qui se répartiront entre :

- le Centre de Culture Ouvrière de Saint-Jérôme et de Sainte-Marthe,
- la Ligue de l'Enseignement aux Lilas, Saint-Joseph, Val Plan/Bégudes,
- l'Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations aux Flamants,
- Association de Gestion et d'Animation du Centre Social Malpassé,
- Association de Gestion et d'Animation de Frais-Vallon,

- le Centre Social et Culturel de la Garde,
- l'Association Saint-Just La Solitude,
- l'Association Centre Social Saint-Gabriel Bon Secours, Saint-Gabriel / Canet / Bon Secours / Les Rosiers,
- l'Association du Grand Canet,
- et enfin l'Association Centre Social Agora.

Voilà Madame le Maire, et donc je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur GALTIER. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40586-DLSVAEC - 24-010 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention des groupes Retrouvons Marseille et Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40599-DPE - 24-011 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Approbation des modalités et des conditions financières de la convention d'occupation temporaire de locaux à destination de la crèche associative Coccinelle

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport 11. Madame BIRGIN.

Madame BIRGIN.- Madame le Maire, chers collègues, dans ce rapport, nous sommes saisis afin de statuer sur les modalités et conditions financières de la convention d'occupation temporaire ci-annexée au profit de l'association FAIL 13, ainsi que sur la validation de la subvention en nature d'un montant de 38 278 euros. En effet, conformément à la décision du tribunal judiciaire de Marseille en date du 28 juillet 2023 qui acte la reprise par FAIL13 de la totalité des activités de la crèche « Coccinelle » située dans le 13^e arrondissement, il est donc proposé de transférer la mise à disposition à la nouvelle association gestionnaire dans les mêmes conditions, et ce, afin de respecter le modèle économique de la reprise. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame BIRGIN. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté.

LE RAPPORT N° 23-40599-DPE - 24-011 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40614-DSPI - 24-012 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions aux associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap - Première répartition 2024

Madame BAREILLE.- Rapport n°12. Monsieur BERARD.

Monsieur BERARD.- Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap, dans le cadre d'une première répartition, pour l'année 2024, pour un montant global de 147 962 euros, soit 138 500 euros en subventions de fonctionnement et 9 462 euros en subventions d'investissement. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 8 500 euros, qui se répartissent comme suit :

- 2 500 euros pour le Comité Départemental Sport Adapte 13,
- et 6 000 euros pour Défi Sport.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BERARD. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité. Merci.

LE RAPPORT N° 23-40614-DSPI - 24-012 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 24-40643-DAEJ - 24-013 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Régularisation de subventions versées à des associations animant des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Madame BAREILLE.- Rapport n°13. Madame CISNEROS.

Madame CISNEROS.- Madame le Maire, mes chers collègues, pour ce rapport, nous sommes consultés dans le cadre de l'autorisation de la régularisation de subventions versées à des associations animant des Accueils de loisirs sans hébergement, et ce, pour un montant global de 37 932 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 8 309 euros, qui se répartissent comme suit :

- la Ligue de l'Enseignement FAIL 13 pour 1 382 euros,
- et le Centre social familial Saint-Gabriel/Canet/Bon Secours, pour un montant de 6 927 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Madame CISNEROS. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté, merci.

LE RAPPORT N° 24-40643-DAEJ - 24-013 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille ; Vote contre du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 23-40438-DEPM - 24-014 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA MOBILITÉ - Approbation de dénomination de voies

Madame BAREILLE.- Rapport suivant, le n°14. Monsieur PICARELLI.

Monsieur PICARELLI.- Madame le Maire, mes chers collègues, il s'agit là des 40 enfants de la Verdière, c'est 40 enfants juifs, qui, lors de la Seconde Guerre mondiale, ont été raflés, déportés et exécutés avec leur institutrice. Madame le Maire, pour ce rapport, nous devons nous concerter sur des propositions de dénominations de voies, figurant sur le tableau ci-annexé, suite à l'avis favorable de la Commission de dénomination des noms de rues du 8 janvier 2024. Notre secteur est précisément concerné par le Square au 40, avenue de la Rose, pour le renommer « Square des enfants de la Verdière ». Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur PICARELLI. Madame BOUKRINE ?

Madame BOUKRINE.- Merci. Madame le Maire, mes chers collègues, effectivement, ce rapport a pour objet l'approbation des propositions de la dénomination des voies. Et notre secteur est concerné par le square situé au 40, avenue de la Rose, dans le 13^e arrondissement de Marseille. En effet, la Commission de la dénomination des noms des rues, qui s'est réunie le 8 janvier dernier, a obtenu l'avis favorable pour nommer le square « Square des enfants de la Verdière ». Je pense que la plupart d'entre vous connaissez l'histoire du Château de la Verdière, ou communément appelé « la Maison de la Rose ». Dans ce Château, furent placés 30 enfants juifs, et non pas 40 Monsieur PICARELLI, sauvés une première fois des rafles, ou bien, pour certains, ont été retirés des trains de déportation par l'UGIF, qui est l'Union générale des Israélites de France. Ces enfants sont restés bloqués dans ce lieu avec six mamans et une directrice, qui s'appelle Madame Alice SALOMON. Le 20 octobre 1943, l'ordre de les déporter est tombé. Ils furent tous conduits à Drancy, près de Paris, puis au camp de concentration d'Auschwitz, pour y être assassinés. Pour rappel, 1,5 million d'enfants et d'adolescents juifs ont été assassinés à Auschwitz, et près de 11 000 enfants sont venus de France. Parmi eux, 2 000 enfants avaient moins de 6 ans. Pour rappel, les enfants du Château de la Verdière avaient entre 6 mois, je vais nommer son nom, c'est le petit CORONEL Albert, et la plus âgée avait 20 ans, ABOUDY Jeanne. J'ai des frissons, tellement je vous en parle aujourd'hui, parce que c'est triste que des enfants puissent être assassinés dans des conflits, dans des guerres.

Et aujourd'hui, malheureusement, 81 ans après ces assassinats d'Auschwitz, l'actualité malheureusement nous rappelle qu'encore aujourd'hui des enfants se font assassiner, partout dans le monde. Je vais citer les enfants d'Ukraine et les enfants de Gaza. Notre travail de mémoire, dans le cadre de ma délégation, nous poursuivons un travail de mémoire, pour que nul n'oublie les atrocités de ces crimes nazis. Et pour rappeler aux Marseillais et aux Français combien il est précieux de continuer à vivre dans le respect des valeurs de la République, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Ces valeurs, que nous continuons à défendre, car nous constatons un retour des extrêmes, jusqu'au bout de cités, et même au cœur de nos hémicycles. Ces extrêmes, auxquels nous ferons barrage, au nom de notre humanité. Mes pensées, aujourd'hui, vont aux enfants des victimes de tous les conflits, dans le monde entier. Merci.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Effectivement ce rapport appelle quelques commentaires et quelques rappels historiques. D'abord, le premier, c'est que ce fut un de vos prédécesseurs, qui s'appelait Alain DECAMPS, Maire de ce secteur, qui demanda au Sénateur-Maire Jean-Claude GAUDIN de permettre de mettre une

plaque sur ce lieu emblématique de la Verdière, soutenu pour cela par celui qui présidait la Commission des armées, qui était et a demeuré pendant très longtemps Monsieur Guy TEISSIER, député de la République. C'est comme ça qu'est née cette plaque, où nous nous retrouvons tous les ans. 81 ans après... 81 ans après, où les rafles à Marseille, que nous avons commémorées il y a peu de temps. Une partie des vieux quartiers de Marseille furent raflés. Et dans cette rafle immonde, on a déporté des enfants, dans cette espèce de lieu, qui a accueilli des bouts de choux, jusqu'à cette jeune fille, effectivement, qui était une jeune adolescente âgée de 20 ans. Juifs d'origine, mais entourés d'enseignants qui ne l'étaient pas. De parents, qui ne l'étaient pas, qui n'ont pas voulu les laisser, qui ont effectivement été transférés dans ce camp d'extermination de Drancy dont aucun n'est revenu. Chaque année, nous commémorons. Madame BOUKRINE a rappelé qu'elle était émue, pour des enfants qui, dans le monde, aujourd'hui, subissent des drames. Vous avez peut-être omis le 7 octobre, où il y a des enfants qui ont été massacrés...

Un intervenant.- (hors micro) C'est sans doute involontaire. (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Massacrés...

Madame BOUKRINE.- (hors micro) J'ai dit « dans le monde »...

Monsieur ROSSI.- J'ai dit « omis », je n'ai pas dit « volontairement ».

Madame BOUKRINE.- (hors micro) Voilà. Mais je tiens à le préciser.

Monsieur ROSSI.- Mais c'est pour cela, Madame, que je n'ai pas été indélicat, j'ai dit « omis », et comme je supporte assez mal les omissions, je remets dans le contexte les choses telles qu'elles sont. De ce désastre, où des enfants meurent, des enfants sont agressés, sont mutilés, sont massacrés.

Voilà, je crois que l'hémicycle s'honore et s'honorera de voter ce lieu emblématique de la Verdière, qui rappellera, aux Marseillais que nous sommes, qu'à un moment de l'histoire, des hommes se sont comportés à l'égard d'autres hommes comme des bêtes, ont massacré femmes, enfants, vieillards. Et ces anniversaires, que nous renouvelons chaque année, pour la 81^e année cette année, rassemblent aussi des gens qui vieillissent. Alors nous avons le dernier raflé, il a 101 ans. Chaque année, je me dis, l'année prochaine... Effectivement, le temps fait qu'il ne sera plus avec nous, c'est le dernier, qui lui comme petit garçon a été le dernier, dont la famille était revenue d'Auschwitz. 101 ans, raflé au Panier. Tous les autres ne sont pas revenus, tous les autres sont des mots dont on égraine sur une plaque des noms. Alors par respect, par souvenir, je suis sûr qu'au Conseil municipal, ce moment de recueillement, au travers de la reconnaissance d'une plaque, mais surtout d'un acte plus qu'important, sera célébré comme il se doit. Et je remercie la Commission, sa Présidente et ceux qui la composent d'avoir retenu ce lieu aussi emblématique de Marseille.

Je voulais aussi intervenir sur d'autres lieux sollicités, mais au regard de l'importance de celle que nous évoquons aujourd'hui, je me permettrai de l'évoquer dans un autre Conseil d'arrondissements, voulant trouver toute la solennité à ce recueillement, et l'intérêt que cette reconnaissance nous prend aux tripes pour cette ville de Marseille.

Je vous le dis, vous remercirez nos collègues qui ont voté cette reconnaissance, vous remercirez Monsieur le Maire de Marseille de l'avoir inscrit au Conseil municipal, et je suis sûr qu'il n'y aura pas un conseiller municipal, à ce moment-là, qui sortira faire pipi, sera absent, sera amnésique, et se rappellera qu'à ce moment-là, 30 petits bouts de choux, leurs parents, leurs enseignants ont quitté la

vie pour aller vers l'atrocité, et font qu'aujourd'hui nous ne relatons que des mots, que des images, chaque année, au travers du recueillement que nous avons dans cette stèle. Merci Madame le Maire de m'avoir autorisé de participer à ce moment de recueillement.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur ROSSI et j'espère que ce rapport fera également l'unanimité chez nous.

Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté à l'unanimité, merci.

LE RAPPORT N° 23-40438-DEPM - 24-014 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 23-40585-MRUQP - 24-015 7S.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - MISSION RÉNOVATION URBAINE ET QUARTIERS PRIORITAIRES - Politique de la Ville - Programme DSU 2024 - 3ème série d'opérations d'investissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme

Madame BAREILLE.- Nous passons au rapport n°15. Monsieur BETTIRA.

Monsieur BETTIRA.- Pour le rapport n°15, Madame le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions pour des opérations d'investissement dans les trente-cinq quartiers prioritaires définis par le Contrat de Ville ainsi que la validation de l'affectation de l'autorisation de programme « Mission Aménagement Durable et Urbanisme », année 2024, à hauteur de 1 600 000 euros. Ainsi, dans le cadre d'une première répartition concernant l'année 2024, il est soumis à notre vote l'attribution de subventions correspondant à diverses actions s'inscrivant dans ce cadre d'intervention, et ce, pour un montant global de 148 302 euros. Pour ce qui relève de notre secteur, il est proposé d'attribuer une aide financière à l'association Multi Passions pour un montant de 10 116 euros. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur BETTIRA, Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je prends la parole sur ce rapport, pour souligner l'effort que fait la Ville de Marseille à soutenir ces associations significatives, qui ont un rayonnement très positif sur nos territoires, et c'est ce que je voulais rappeler dans les interventions précédentes. C'est, en fait, soutenir, animer, étayer toutes les forces vives de notre secteur, sans distinguo politique, ou sans distinguo d'intérêt. Voilà ce que je fais, voilà ce que je dis, et voilà ce que l'on encourage, nous, Ville de Marseille, avec les moyens qui sont les nôtres. Une seule collectivité, ici, et il serait bien, comme cela en est sur le cas de Multi Passions, que nous soutenions, comme je l'ai dit précédemment, toutes les forces vives de notre territoire. J'en profite aussi pour dénoncer... Des fois, franchement, je me mords la langue, comme je l'ai fait dans le passé, dénoncer les orientations de certains élus vis-à-vis de certaines associations. Alors, j'espère que vous n'allez pas me mettre au défi de nommer les gens, parce que je suis prêt à le faire, de manière très précise, avec des éléments très factuels, alors pour ne pas en devenir ridicule sur notre secteur, il serait bien, maintenant, que ce soit sur l'attribution d'équipements sportifs ou l'attribution de subventions, on cesse de faire des

chantages aux associations, et qu'on arrête de rendre prisonnières des associations de notre bord politique. Je vous en remercie.

Madame BAREILLE.- Monsieur ROSSI, vous voulez répondre.

Monsieur ROSSI.- Monsieur BENFERS... Monsieur BENFERS ?

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Je vous entends Monsieur...

Monsieur ROSSI.- Oui, non mais je me doute bien que c'est les oreilles qui écoutent, ce n'est pas le cerveau, là. Je vous invite, très honnêtement, à non pas sous-entendre, mais à dire clairement les choses. Je vous demande d'enregistrer s'il vous plaît. Je vous invite de le faire clairement, sur des éléments dont vous expliquez que c'est « factuel », « orienté », et sur des structures « appartenant à votre bord politique »... C'est ça que vous avez dit.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Non, non, ce n'est pas ce que j'ai dit. C'est enregistré.

Monsieur ROSSI.- Non mais c'est ça que vous avez dit, Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) N'oubliez pas c'est enregistré.

Monsieur ROSSI.- Mais pourquoi vous voulez que j'oublie, Monsieur BENFERS ? Il n'y a que vous qui oubliez.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Vous vous fourvoyez, Monsieur ROSSI.

Monsieur ROSSI.- Monsieur BENFERS, ne cherchez pas deux-trois mots synonymes, ça ne marchera pas.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Je vous invite à le faire, ou faire comme dans les mariages, à l'ouvrir maintenant, ou à la fermer à jamais.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Écoutez, soyez poli s'il vous plaît parce qu'il y a le... (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Soyez gentil... Alors, voilà, je vous invite à le faire, Monsieur BENFERS...

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- Voilà, vous avez qualité pour le faire, vous avez autorité pour le faire, vous avez factuellement les éléments, donnez-nous-les, de manière à ce que nous ayons cette perception de la chose publique sur la gestion visée. Voilà, je vous écoute, Monsieur BENFERS. (hors micro) Donnez la parole à Monsieur BENFERS.

Monsieur BENFERS.- Si j'entends bien, c'est Monsieur ROSSI qui donne la parole ici. Moi ce que je dis, et je vais le faire, continuez à pratiquer, et je parle à vous et aux collègues, continuez à pratiquer cela, et faites l'innocent Monsieur ROSSI, vous, avec le bagage politique, et avec votre expérience politique, cela m'étonnerait que vous soyez aussi naïf, et que vous soyez, comment dire, surpris par ce que je dis. Alors moi je dis, là...

Monsieur ROSSI.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur BENFERS.- Monsieur ROSSI, il risquerait de vous en coûter, je vous le dis...

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur ROSSI.- (hors micro) Allez, zou, vas-y.

Monsieur BENFERS.- Je laisse s'exprimer l'élue à l'Emploi... ou à l'annonce, je sais plus quel était son rôle...

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur BENFERS.- Oh pauvre ! Bon, ça va, mais vous n'êtes pas crédible, mais ne parlez pas de mensonges, mais vous n'êtes pas crédible !

Madame BAREILLE.- Écoutez, je vous laisse vous expliquer après le Conseil...

Monsieur BENFERS.- Mais dites ça à votre élue, Madame le Maire... Pour finir...

Madame BAREILLE.- Je vous propose de passer au vote...

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Allez on y va. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté, merci.

LE RAPPORT N° 23-40585-MRUQP - 24-015 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Monsieur BENFERS.- Pour une prochaine fois.

Une intervenante.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Écoutez, apparemment il n'y a pas de liste, je vous laisserai échanger ensuite, sinon il existe l'article 40 aussi, donc voilà.

RAPPORT N° 24-40682-DNV - 24-016 7S

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN -
DIRECTION DE LA NATURE EN VILLE - SERVICE PROSPECTIVE
ÉTUDE ET PROJETS - Travaux de restauration du Jardin Scholl
Chaumel et amélioration de l'environnement paysager immédiat -
13ème arrondissement - Approbation de l'opération et de l'affectation
de l'autorisation de programme - Financement

Madame BAREILLE.- Nous passons au dernier rapport de la journée, le rapport n°16. Et c'est Monsieur SAYAG.

Monsieur SAYAG.- Voilà, ça va être dur de passer derrière le rapport n°15, en tout cas je suis très fier – avec un peu de silence s'il vous plaît, merci – de vous proposer le rapport n°16, qui me tient tout particulièrement à cœur. Si dans la salle on peut avoir un tout petit peu de silence, je vous remercie, pour une fois que je parle, je ne lâcherai pas le micro, je vous avertis. Donc le rapport n°16, merci Madame le Maire, mes chers collègues, un peu de bonne intention, un peu de bonne humeur, ça va adoucir les mœurs. Alors dans ce rapport, il nous est demandé d'entériner, d'une part, l'opération de travaux de restauration du jardin Scholl Chaumel, que l'on appelle plus particulièrement, enfin, moi je l'appelle en tout cas le parking des Glycines, qui a défié la chronique, ces dernières années... Monsieur

BENFERS, s'il vous plaît... s'il vous plaît, un peu de silence, que l'on puisse entendre mon rapport.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Monsieur BENFERS s'il vous plaît.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Monsieur SAYAG, continuez s'il vous plaît.

Monsieur BENFERS.- (hors micro) Écoutez, il faut déjà donner des leçons à vos élus, avant de... (propos inaudibles)

Madame BAREILLE.- Monsieur SAYAG.

Monsieur SAYAG.- Allez, on continue. Donc c'est le parking de Scholl Chaumel, normalement je l'appelais les Glycines, donc on a marqué ici « restauration », à mon avis, il faut tout refaire ! Bon, on continue. Donc l'environnement paysager immédiat, et d'autre part l'affectation de l'autorisation de programme « Mission Environnement et Espace Urbain », année 2024, à hauteur de 700 000 euros. Ainsi il est proposé, dans un premier temps, une restauration des espaces publics du secteur comprenant la fontaine, la replantation des jardinières de la place, où des jeux d'enfants seront réimplantés, là où tout sera fait pour que le public se réapproprie les lieux. Et c'est une très bonne chose. Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG. Alors Monsieur DUDIEUZERE, qui avait demandé, ensuite Madame BENAOUA.

Monsieur DUDIEUZERE.- Oui, merci Madame la Maire. Madame le Maire, cher Jean-Yves, voilà un rapport qui devrait, je pense, tous nous réjouir, et entraîner une belle unanimité, encore que j'aie des doutes, quand je vois l'ambiance de ce Conseil d'arrondissements. Donc un rapport qui a trait aux travaux, comme l'a dit Jean-Yves SAYAG, des travaux qui doivent être réalisés sur la place de la Rose et l'espace Scholl Chaumel. Donc nous, ce sont des travaux que nous demandons depuis très longtemps. Un rapport qui néanmoins nous a quelque peu surpris, alors très agréablement surpris, certes, mais surpris quand même, car nous avons à nouveau relancé la Présidente de la Métropole justement concernant ces travaux et cette rénovation de la place de la Rose, et nous avons reçu une réponse en date du 15 décembre 2023, donc voyez, ce n'est pas vieux, ça a à peine deux mois, une réponse de la Métropole qui nous disait, « Monsieur le conseiller, en réponse à votre courrier blablabla, je tiens à vous informer que l'opération de réaménagement de la place de la Rose ne figure pas dans les priorités indiquées par la Ville de Marseille, et n'est à ce jour pas programmée », donc ça, c'était le 15 décembre... Bon, manifestement, entre-temps, le papa Noël est passé par là, et des travaux qui n'étaient pas prioritaires le 15 décembre le sont devenus maintenant. Eh bien écoutez, on ne peut que s'en féliciter et que s'en réjouir.

Je rappelle que l'ensemble, la plupart des grandes places de notre secteur ont déjà été rénovées, je crois que la première, ça avait été la place des Héros à Château-Gombert, à l'époque, on a eu ensuite la place Dalmas à Bon-Secours, la place Pelabon à Saint-Jérôme, la place Albert Durand à Sainte-Marthe, tout dernièrement, et c'est un chantier que nous avons lancé, sous l'ancienne mandature, la place Émile Zola à Saint-Just, et donc c'est vrai que cette place de la Rose était un petit peu la grande oubliée de notre secteur, puisqu'elle était, si vous me passez l'expression, dans son jus depuis les années 80, et elle n'avait bénéficié,

depuis plus de 40 ans, d'aucune rénovation, d'aucune remise en état. Donc c'est une excellente chose.

Alors j'aurais malgré tout une question, parce que ce rapport manque un peu de précision, on parle à fois de la place de la Rose, elle-même, devant le groupe scolaire, donc de la fontaine, des jardinières, etc., mais on parle aussi du fameux jardin Scholl-Chaumel, donc moi je voulais savoir, j'avais deux questions en fait, une question et une requête. La question c'est : est-ce que ces travaux concernent la place de la Rose elle-même ou les jardins Scholl-Chaumel, ou les deux ? Ça, c'est la première chose. Et la deuxième chose, on espère que par rapport à ces travaux, et là c'est un appel que je lance aussi bien à la Métropole qu'à la Ville de Marseille, que vous pensiez à consulter les CIQ bien sûr, le CIQ de la Rose, le CIHR, et les élus du secteur, toutes tendances politiques confondues, les conseillers départementaux, municipaux, les parlementaires, etc., de manière à ce que chacun puisse donner son avis, et amener son expertise et ses connaissances sur l'exécution de ces travaux. Voilà, la balle est lancée, et je vous en remercie.

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur DUDIEUZERE, et je n'ai moi-même pas été concertée sur les différentes réflexions, donc je vais laisser Madame BENAOUA s'exprimer.

Madame BENAOUA.- Merci. Évidemment je me réjouis, on se réjouit aujourd'hui de cette délib', puisque Scholl-Chaumel, bien évidemment, ça me parle, puisqu'à l'époque, je suis retombée sur un vieux dossier, en 2020, en décembre 2020, en fait cela faisait partie du travail que l'on avait mis en avant, pour essayer de mettre cet espace, qui servait de décharge à ciel ouvert, qui a totalement condamné les enfants, les riverains, les commerçants de l'avenue de la Rose aussi, qui avaient fait pas mal de remontées, qui en font encore. Tout le monde est très content, bien évidemment, tout le monde se félicite à l'heure d'aujourd'hui de la prise en main de la Ville Marseille, puisque tout le monde se renvoyait la balle pour essayer de savoir, un petit peu, qu'est-ce qui était envisagé ou qu'est-ce qui allait se faire. Comme je vous l'ai dit, je reviens sur ce vieux dossier, que j'ai retrouvé en 2020, puisqu'on avait travaillé ça avec les services et je félicite leur travail, on avait mis ça sur la programmation de 2021. Et encore une fois, cela démontre que ce n'est pas vraiment la priorité de cette Mairie de secteur d'être attentifs, justement, aux remontées de terrain des habitants, des enfants surtout, parce qu'ils ont été très impactés, très touchés par cet espace qui a été totalement mis de côté, et surtout cela a totalement pénalisé les commerçants de la rue de la Rose. Et je suis très contente que le Maire de la Ville, Benoît PAYAN, ait pris les choses en main, puisqu'à l'heure d'aujourd'hui, il y a des travaux qui vont être lancés. Bien évidemment, en concertation aussi, et je félicite ma collègue Nacera BENMARNIA qui va lancer très prochainement des concertations avec les habitants, le CIQ, les commerçants surtout, qui vont essayer de venir mettre en place les priorités, les idées, tout ce qui va se faire sur cet espace-là.

J'en profite pour vous interpeler au niveau de la Métropole, puisqu'il y a un chemin qui va être dédié pour les enfants, et c'est la Métropole qui doit prendre le relais à ce niveau-là, et j'aimerais bien que cela puisse se faire au sein de la concertation, que les habitants ne soient pas encore pris en otages par les petits soucis, les petites lenteurs vis-à-vis de la Métropole. Merci beaucoup.

Madame BAREILLE.- Merci. Je vais laisser Monsieur Jean-Yves SAYAG répondre à Madame BENAOUA, mais je pense qu'il faudrait peut-être renommer votre groupe et vous appeler le groupe des « inspecteurs des travaux finis ». Monsieur SAYAG, je vous en prie.

Monsieur SAYAG.- Merci Madame le Maire. Alors, ma chère Farida, pas tout est tout à fait exact dans les propos que tu as tenus, puisque la Mairie de secteur demandait à la Métropole, car il faut savoir, d'abord, qu'il y avait trois propriétaires, sur le site, donc la Mairie de secteur, la Ville de Marseille et la Métropole. Dernièrement donc, la Métropole a mis un portail pour limiter l'accès aux camions, qui a été cassé trois fois. Donc à chaque fois on y va, on le remet, on le remet, bon, voilà, il y a un réel problème là-bas. Ce n'est ni la Métropole, ni la Ville de Marseille, ni la Mairie de secteur qui polluent le site en permanence, donc c'est bien des pollueurs, des crasseux, pardonnez-moi d'employer les mots comme ça, mais il faut dire le mot tel qu'il est. Aujourd'hui c'est encore pourri... eh oui ! Aujourd'hui, on travaille avec le CIQ, on travaille avec Monsieur PALUMBO, on travaille avec Gérard, on travaille avec Madame MESREL, vous savez c'est la dame qui est très âgée, et qui passe son temps à être sur place, et moi je suis très heureux de la voir, et d'ailleurs quand je la vois, j'ai du bonheur en moi, voilà. Donc je voudrais revenir sur la Mairie de secteur, parce qu'à chaque fois on intervenait, on intervient en permanence.

Alors j'ai la double casquette, donc je vais me permettre de répondre pour la Métropole aussi, vous savez combien de fois on a nettoyé ce parking ? On l'a nettoyé une vingtaine de fois. C'est-à-dire qu'à chaque fois, c'est le contribuable qui met la main à la poche au final. Parce qu'on s'en fiche que ce soit la Ville, la Mairie de secteur ou la Métropole qui paye, c'est quand même tous ceux qui travaillent qui mettent la main à la poche. Donc au final... Moi je voudrais d'abord remercier toutes les personnes, parce que si aujourd'hui, on en est là, c'est parce ce qu'il y a eu la médiatisation de ce site, eh oui. Parce que si on ne médiatise pas, malheureusement, il serait peut-être encore abandonné, ce jardin. Et aujourd'hui, la médiatisation a permis d'en arriver là. Moi je suis très fier, et je vous l'ai dit, j'étais très heureux de le présenter, donc Mairie de secteur, Mairie centrale, Métropole, qui vous voulez, et je vais aller dans le sens de Monsieur DUDIEUZERE, il faut travailler en bonne intelligence, puisque c'était le message qu'il voulait donner, avec les CIQ, et moi je suis le premier à le faire. Madame le Maire me le dit à chaque fois, il faut réunir tout le monde, ce n'est pas facile, mais quand on a des bonnes idées, des bonnes intentions, tout peut arriver, la preuve aujourd'hui, ce rapport. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci Monsieur SAYAG. On peut effectivement l'applaudir. Je me permettrais également, Madame BENAOUA, de vous répondre, puisque vous avez cette faculté, comme beaucoup d'élus du Printemps marseillais, à arriver en grands sauveurs. Mais je pense qu'il est important de rappeler que le parking des Glycines a été abandonné, et nous avons laissé, pendant trois ans, cohabiter les habitants de la Rose avec des Roms, trois ans que nos chers enfants, comme vous dites, ont dû étudier à côté de rats aussi gros que des chats, trois ans que les personnes du Bel Âge ont dû se rendre, pour faire leur loto sur cet emplacement, et ont fait face à des agressions, et trois ans pendant lesquels on me disait sans cesse que malheureusement, la Mairie de secteur ne pouvait rien faire, puisque je ne suis pas une entité juridique. Donc maintenant que, effectivement, les choses ont avancé, grâce au travail réalisé, il faut le dire, quand même, par la Police nationale et la Métropole, vous nous faites, encore une fois, une annonce de com' pour expliquer que vous allez faire des travaux. Voilà, donc je pense que ces travaux auraient dû être réalisés il y a trois ans maintenant, et moi mes remerciements, je les adresserais à Monsieur SAYAG, à Monsieur BETTIRA, à Monsieur PICARELLI, à Monsieur ROSSI, qui se sont battus, et qui se sont rendus, à de nombreuses

reprises sur ce site, pour faire en sorte que les habitants de la Rose retrouvent leur dignité. Merci Messieurs.

(Applaudissements)

Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

LE RAPPORT N° 24-40682-DNV - 24-016 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame BAREILLE.- Merci à vous tous pour votre participation, merci aux services pour le travail réalisé, et je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci.

La séance du Conseil d'arrondissements est levée à 17h43 par Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur.